

INFOS DIVERSES

ATTENTION : CAMBRIOLAGES

Vigilance, il a été recensé une recrudescence des cambriolages courant du mois de mars à l'avenue des Alouettes et l'avenue des Mésanges. Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues de notre commune.

ATTENTION : DÉMARCHAGE ABUSIF

Nous recensons actuellement deux procédures de démarchages abusifs en Maine-et-Loire :

- ⇒ Un démarchage téléphonique vous invitant à vous rendre dans un magasin de meubles pour retirer un cadeau et participer à une loterie.
- ⇒ Un démarchage à domicile par des personnes qui se font passer pour Soliha (Association Solidaires pour l'habitat).

La plus grande méfiance s'impose vis-à-vis de ces démarchages.

Tout consommateur s'estimant victime de telles pratiques peut prendre contact avec les enquêteurs de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Maine et Loire, Cité administrative-49047 ANGERS Cedex 01 /02.41.79.68.30/ ddpp@maine-et-loire.gouv.fr

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Découvrez toutes nos offres sur www.enedis.fr/recrute

Choisissez Enedis pour votre alternance !

WANTED

Plus de 70 offres d'alternance dans le domaine technique ou tertiaire notamment :

- BTS ELECTROTECHNIQUE
- TITRE MREAS
- TITRE CTREAS
- TITRE CRCD



Feuille d'informations
Avril 2021

TENIR Ensemble

Face au virus, chaque geste compte.

Icons: Mask, Hand washing, 2m distance, Open window, 6 days, #TousAntiCovid

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

MINISTÈRE DES ARMÉES
maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

Nous vous rappelons que les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel sont toujours suspendues à ce jour et ce jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes ont actuellement la possibilité de faire leur JDC en ligne.

Le Centre du Service National d'Angers change de nom et devient le **Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ)**. Ce changement de nom s'accompagne d'une modification de l'adresse mail qui devient : csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr

Vallées du Haut-Anjou
LUCIE
CCVHA

Bénéficiez d'une subvention pour vos projets d'installation de panneaux solaires

Les critères d'éligibilité :

- Être propriétaire d'une résidence principale sur le territoire ;
- Faire installer un système solaire par un installateur RGE ;
- Avoir installé un système solaire après le 1er janvier 2021.

Les aides financières :

- 390 € forfaitaire par logement ;
- Versement sur présentation de facture, justificatif de domicile et RIB ;
- Versé dans les 30 jours ouvrés à réception des pièces.

Renseignez-vous et retirez le formulaire d'aides directement à l'adresse suivante : environnement@valleesduhautanjou.fr

DEHORS EN CITOYEN
(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES Je porte le masque et je respecte les distances.	REPAS J'évite de manger ou de boire si je ne suis pas seul ou avec les personnes de mon foyer.	MOTIF IMPÉRIEUX Je ne quitte pas ma région ou mon département sauf motif impérieux ou professionnel, justifié par attestation.
SORTIES Je peux sortir jusqu'à 19h pour les motifs autorisés.	DÉPLACEMENT Au-delà de 10 kilomètres, je dois avoir une attestation justifiant le motif de mon déplacement.	VIE SOCIALE Je peux retrouver des amis dehors, mais à 6 maximum et en respectant les gestes barrières.

DEDANS AVEC LES MIENS
(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

VIE SOCIALE Je ne reçois pas chez moi. Je ne me rends pas chez les autres.	TÉLÉTRAVAIL Je télétravaille sauf impossibilité.
AÉRATION J'aère régulièrement mon logement.	SORTIES Je ne sors plus après 19h, sauf pour mon travail ou une urgence et avec une attestation.

En cas de problème de réception de chaînes de télévision (par une antenne râteau)

Contactez l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences)
au : **0970 818 818**

Ou bien faire une réclamation sur leur site : <https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers> ⇒ réclamation en ligne

Les difficultés que vous rencontrez actuellement sur notre commune semblent liées à une antenne de téléphone mobile 4G.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

OFFRES D'EMPLOI
Restauration scolaire et accueil de loisirs

La Commune de Bécon-les-Granits recherche en CDD (temps non complet) des animateurs pour renforcer l'équipe encadrante au service de la restauration scolaire et Accueil de loisirs du mercredi.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à : Mairie de Bécon-les-Granits - 10 rue de Cholet - 49370 BECON-LES-GRANITS ou par mail : mairie@beconlesgranits.fr.

LES RÉSEAUX 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE SE DÉPLOIENT DANS VOTRE QUARTIER

Les opérateurs de téléphonie mobile poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile (4G).

SI VOUS CONSTATEZ DES PERTURBATIONS, SIGNALEZ-LES :

assistance.recevoirlatnt.fr
0 970 818 818

Si vous habitez en logement collectif, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de faire la démarche.

LES SERVICES ENFANCE

Restauration scolaire, Accueil périscolaire de l'école publique Léonard de Vinci, Accueil de loisirs du mercredi.

Inscriptions :
Delphine BONGRAND
☎ : 02.41.77.90.08
✉ : d.bongrand@beconlesgranits.fr

Coordinatrice :
Carole GODINEAU
☎ : 07.82.92.95.96

Déplacements et couvre-feu
Dès le samedi 3 avril et pour une durée de 4 semaines, les restrictions sont étendues à tout le territoire métropolitain.

- En journée, les déplacements au-delà de 10 km sont interdits sauf motif impérieux et sur présentation de l'attestation.
- Le couvre-feu s'applique à l'ensemble du territoire national de 19h à 6h du matin. Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont interdits sous peine d'une amende de 135€ et jusqu'à 3750€ en cas de récidive.
- Par ailleurs, aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux, avec, toujours, la possibilité de retour en France pour les Français de l'étranger, ainsi que les trajets des travailleurs transfrontaliers.
- Les contrôles sont renforcés sur la voie publique pour limiter les rassemblements et encadrer la consommation d'alcool.

Éducation
À partir du lundi 5 avril, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées sont fermés pour 3 semaines.

Concernant les écoles, le calendrier scolaire est adapté afin de préserver l'apprentissage :

- Du 5 au 9 avril** : semaine de cours à la maison, pour tous les écoliers de la maternelle au lycée ;
- Du 12 au 25 avril** : vacances de printemps pour 2 semaines, quelle que soit la zone académique ;
- À partir du 26 avril** : rentrée scolaire, avec retour en présentiel pour les maternelles et les primaires et cours à distance pour les collèges et les lycées ;
- À partir du 3 mai** : retour en classe pour les collèges et les lycées en respectant avec des jauges de présence adaptées.

Port du masque
Pour toutes les personnes âgées de plus de 11 ans, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de l'espace

public et partagé du département et dans tous les établissements recevant du public. Cette mesure s'applique à tous les usagers de la voirie de plus de 11 ans qui circulent autrement qu'en voiture, moto ou scooter jusqu'au 31 mai 2021 inclus. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 4ème classe (135€) et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende de 5ème classe (475€).

COVID 19

Vaccination COVID-19
A PARTIR DE 70 ANS ET +

Désormais, la mairie de Bécon-les-Granits organise les rendez-vous de vaccination.

Comment ?
Par téléphone au 02.41.77.90.08

MAIRIE de Bécon-Les-Granits

Tél : 02 41 77 90 08 N° d'Astreinte : 06 36 45 58 51

Courriel : mairie@beconlesgranits.fr

Site internet : <http://www.beconlesgranits.fr>

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Le samedi : de 10h à 12h

CONSIGNES COVID-19 :

Respect des gestes barrières / Port du masque obligatoire.

Prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Jeudi 6 mai 2021 à 20h30.
- A l'extension de la salle culturelle Frédéric Chopin

Fin des travaux de l'accueil de la mairie :



Point info : Fermeture exceptionnelle de la mairie

► Au vue de la situation sanitaire actuelle, la mairie sera exceptionnellement fermée tous les samedis du mois d'avril 2021. Les samedis 3, 10, 17 et 24 avril 2021.

BALAYAGE SUR LA COMMUNE

Mardi 6 avril : Passage dans les rues principales.
Mardi 4 mai : Passage grand circuit.

- Merci de ne pas laisser votre véhicule en stationnement.
- Chaque riverain est invité à balayer le trottoir devant sa propriété.



TRAVAUX EN COURS

Syndicat d'Eau de l'Anjou : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans la rue des Granitiers et la rue des Carrières du 15 février au 30 avril 2021.

Circulation règlementée par arrêté municipal n°2021-26

Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEMI) : Travaux d'enfouissement des réseaux souples sur la rue de Villemois (RD104) du 8 mars au 16 avril 2021.

Circulation règlementée par arrêté municipal n°2021-31.

Travaux de sécurisation de voirie Avenue du Pont Gandon aux abords de l'école Léonard de Vinci et du parking du Rifouet aux abords de l'école Saint Louis : Les travaux de réseau d'éclairage public débuteront le 15 mars suivis à partir du 19 avril par les travaux de réfection de la voirie. Circulation règlementée par arrêté municipal. L'accès au parking de l'avenue du Pont Gandon sera limité voire interdit.

Les parents d'élèves sont invités à se stationner sur le parking de la courtille et accéder à pied à l'école.

Demandes de Permis de Construire et Déclarations préalables

• BARRAU Antonin	Pose de quatre fenêtres de toit 7 rue du Tremblay
• CRASNIER Daniel EDF ENR	Pose de panneaux solaires photovoltaïques L'Aubrière
• LARIVIERE Thierry	Modif des ouvertures et créa de fenêtres de toit 15 rue de Candé
• CHARPENTIER Marie	Réfection toiture, création d'une lucarne Le Petit Jonchery
• BEUPERIN Bruno OPEN ENERGIE	Pose de panneaux photovoltaïques 12 Avenue des Mésanges
• CASSONNET Hugo	Modification d'une ouverture 96 rue d'Angers
• CAMIER Sébastien	Clôture et portail 7 Avenue des Mugnets
• CADEAU Cyril	Clôture et deux portails 9 Avenue des Granitiers
• POIRIER Henri	Clôture 8 Impasse du Champ d'Angers
• SCI DES CHENES 2	Construction d'un bâtiment artisanal ZA la Clercière

PERMANENCES EN MAIRIE (Ouvertes à tous)

CONCILIATEUR :

(1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois)
De 14 h 30 à 16 h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.77.90.08
► Prochaines dates :
2 avril, 16 avril.

C.D.A.D. (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) :

Avocat : (2^{ème} samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h)
► Prochaines dates :
10 avril.

Notaire : (1^{er} mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h)
► Prochaines dates :
6 avril, 4 mai.

Prendre rendez-vous :
au CDAD : 02.41.20.52.59 le lundi, toute la journée, ou à la Mairie de Bécon-les-Granits : 02.41.77.90.08

MISSION LOCALE :

Le jeudi (semaine paire) de 14h à 17h à la mairie sur rendez-vous au 02.41.61.10.00.



AIDES :

Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 9h à 12h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.92.80.30

OPAH :

► Les mois de janvier à mars et de septembre à novembre :
Tous les mardis de 13h30 à 16h30.

► Les mois d'avril à août ainsi que le mois de décembre :
Tous les mardis **en semaines paires**, de 13h30 à 16h30, à la mairie, sur rendez-vous au 07.78.10.60.08

Permanence de Philippe BOLO, député :
De 14h à 16h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.25.78.00

Assistante Sociale :

Sur rendez-vous au 02.41.96.97.20

APPEL AUX BRICOLEURS

La Commune de Bécon-les-Granits recherche des bénévoles pour la fabrication de décorations de Noël en 3D

Vous souhaitez participer au projet ?

Contactez-nous par téléphone : 02.41.77.90.08 ou par mail : mairie@beconlesgranits.fr

ENQUÊTE SUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Un questionnaire s'adressant à l'ensemble des habitants de la commune vous a été remis avec la feuille info du mois d'avril 2021. Nous vous remercions de l'intérêt que vous lui porterez.

Formulaire à retourner en Mairie au plus tard le 15 Mai 2021.

Le formulaire est également disponible en ligne sur le site internet de Bécon-les-Granits :

<https://beconlesgranits.fr/fr/>



Les 13 et 20 juin 2021, les électeurs français sont appelés à désigner leurs élus régionaux et départementaux.

Vérifiez votre situation électorales ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales

Inscrivez-vous jusqu'au 6 mai 2021

(Il faudra prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile)

- ⇒ En mairie
- ⇒ Par internet sur service-public.fr
- ⇒ Par courrier (formulaire cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

ATTENTION : Si vous avez déménagé au sein de la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie en déposant les documents suivants :

- ⇒ Le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales (cerfa 12669*02) complété et cochant la case « Déménagement au sein de la même commune.
- ⇒ Un justificatif de domicile.

Cette démarche, pouvant être faite en mairie, par internet sur service public ou par courrier, est **indispensable** car le changement de domicile est peut-être apparenté à un autre bureau de vote.

Pour tout renseignement contacter la mairie : 02.41.77.90.08



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021



Ce concours est ouvert à tous les Béconnais qui, en fleurissant leurs habitations, participent à l'embellissement paysager de notre commune et contribuent de ce fait au développement d'un environnement de qualité et à l'amélioration du cadre de vie. La visite du jury se déroulera en juillet afin d'évaluer la qualité et la diversité du fleurissement, l'association des couleurs et l'entretien du jardin.

Dans le cadre de leurs visites, les membres du jury seront amenés à pénétrer sur votre propriété, pour y effectuer des photographies qui pourront être utilisées sur les supports de communication de la commune.

L'accord du propriétaire est acquis à l'inscription

Remise des lots le vendredi 8 octobre 2021 à la salle Frédéric Chopin

Bulletin d'inscription à retourner en mairie de Bécon-les-Granits avant le 12 juin 2021

Nom & Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Catégorie :

Maison fleuries (maison avec décor floral, balcon, terrasse, ferme, maison de retraite)

Jardins (maison avec jardin d'agrément, potager, arboricole).

Date et signature :

Nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière et à l'entrée de la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu le MERCREDI 5 MAI 2021 à 10 heures en présence de Mme Marie-Ange FOUCHEREAU, Maire de la commune et de M. Jacques BONHOMMET, adjoint délégué au cimetière. Le Maire invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.



OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

Guide au musée du granit

La Commune de Bécon-les-Granits recherche pour la période du 10 juillet au 15 août 2021 (temps non complet, 24h hebdomadaire, travail du mardi au dimanche, de 14h à 18h)

Un guide pour le musée du granit : Accueillir les visiteurs • Gérer la billetterie • Animer les visites • Vendre les ouvrages et objets de communication ...

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à : Mairie de Bécon-les-Granits - 10 rue de Cholet - 49370 BECON-LES-GRANITS ou par mail : mairie@beconlesgranits.fr.

OUVERT A TOUS

CHASSE AUX OEUFES

DU 31 MARS AU 7 AVRIL 2021



Organisé par les animateurs du temps méridien en collaboration avec la commune

POUR JOUER :

- 1) Trouver le nombre d'oeufs cachés sur le parcours.
- 2) Aimer la page Facebook "Temps Périscolaire Bécon-les-Granits"
- 3) Envoyer votre réponse par message privé

Merci de laisser les oeufs sur place

TIRAGE AU SORT LE 9 AVRIL